

Mairie :  
05.63.74.71.76.  
mairie@ville-saix.fr



Lundi, mardi,  
vendredi de  
8h45 à 12h  
14h à 17h15

Mercredi  
8h45 à 12 h  
Uniquement sur  
RDV l'après midi.

SAMU : 15  
Police Secours : 17  
Pompiers : 18  
Général : 112

Policier Municipal  
05.63.71.55.00.

Médiathèque  
05.63.72.39.83.

Presbytère Paroisse  
de Saïx  
05.63.74.71.63.

**IMPORTANT**

Abonnement possible par mail auprès de la Mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique.



**Vendredi 13 janvier 2023 à 18 heures 30.**

**Le Maire Jacques Armengaud, le Conseil Municipal et le personnel communal**



**vous convient à la cérémonie des vœux à la salle Elie Castelle à Saïx .**

**Du 19 janvier au 18 février 2023.**



**Notre commune va recenser ses habitants !!!**

Cette année, Saïx réalise le recensement obligatoire de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Pour un bon accueil et une meilleure visibilité auprès de la population, nous vous présentons nos agents recenseurs. .



**COUPURE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.**

Afin de respecter les directives gouvernementales, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification des horaires d'extinctions de l'éclairage public.

*Une mesure « écologique et économiquement responsable » .*

**Pour vous ce qui va changer à compter en cette début d'année.**

**Extinction de l'éclairage public**

- de 23 heures à 6 heures pour nos centres-bourgs
- de 22heures à 6 heures pour les autres secteurs. (à l'exception de la RN 126)

**Suppression de certains foyers lumineux**

d'abord pendant une phase test, durant laquelle vous pouvez nous faire part de vos remarques, en contactant la mairie au **05 63 74 71 76** avant une extinction définitive au 2eme semestre .

# Agenda

⇒	13/01/2023	Vœux de la Mairie	VOEUX	Salle Elie Castelle à Saïx à 18 heures 30.
⇒	14/01/2023	MJC de Saïx	MJC	Rencontres Théâtrales.
⇒	20/01-2023	MEDIATHEQUE	SOIREE	Soirée de la BD avec Philippe PELAEZ.
⇒	28/01/2023	LA CREMADE	FC	Tournoi + repas.
⇒	05/02/2023	MJC de SAIX	LOTO	Maison des Jeunes et de la Culture.
⇒	11/02/2023	OGEC la Colombière	LOTO	Salle polyvalente Saïx.
⇒	12/02/2023	APE Saïx	LOTO	Salle polyvalente Saïx.
⇒	Dimanche 5 mars	LA PASTELLIERE	LOTO	Maison de Retraite.



## EVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI

A partir du 1er janvier 2023, le tri se simplifie : tous les emballages iront au tri. Rien ne change pour les papiers, les cartonnettes, les tétrapacks et emballages métalliques. Concernant le plastique, fini les doutes et les questions : si c'est un emballage, il va au bac jaune!!! Pour information complémentaire contacter par mail

[melanie.damien@communautesoragout.fr](mailto:melanie.damien@communautesoragout.fr) ou par téléphone au 06.65.04.28.96 pour tout renseignement.



*A partir du 26 décembre et ce jusqu'au 22 janvier 2023, la ville de Saïx met à votre disposition 2 lieux afin que vous puissiez déposer votre sapin:*

### LIEUX DE COLLECTE

**STADE BRUNO CARTIER**  
Allée de Boussac  
En entrant sur le site à droite

**LONGUEGINESTE**  
Espace André Valentin  
Derrière l'église

LES SAPINS RECOLTÉS SERONT BROYÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE ET REVALORISÉS. LE BROYAT ISSU DES RÉSINEUX PEUT ÊTRE UTILISÉ COMME PAILLAGE. IL A COMME PROPRIÉTÉ D'ÊTRE UN HERBICIDE NATUREL ET DE SERVIR DE RÉPULSIF CONTRE LES LIMACES.



## Délestage d'Électricité



Dans ce contexte de crise énergétique et malgré les efforts de sobriété énergétique, il est probable que des coupures d'électricité (délestage) aient lieu les premiers mois de l'année 2023. Ces coupures, localisées et limitées à 2h le matin entre 8h et 13h ou le soir de 18h à 20h, permettraient d'alléger la consommation et donc, la tension sur le réseau électrique.

Les personnes à haut risque vital ayant besoin d'électricité pour le fonctionnement d'appareils de santé doivent se déclarer auprès de l'ARS <https://www.occitanie.ars.sante.fr/patient-haut-risque-vital-demarches-suivre-pour-etre-informe-en-cas-de-coupure->

De plus, si vous êtes ou si vous connaissez des personnes vulnérables, il faut vous inscrire sur le registre des personnes fragiles **pensez à l'inscription.**

**En contactant le CCA au 05 63 74 71 76.**

Il est recommandé de surveiller la tension du réseau électrique en téléchargeant l'application "Ecowatt" ou en consultant le site internet <https://www.monecowatt.fr/>

**Pour faire vivre cet ACTU FLASH, nous comptons sur vos associations, clubs, bénévoles..., pour diffuser vos événements. (avec le droit de rectification et l'accord municipal avant diffusion).**

**Vos retours devront nous parvenir**

**Par mail : [mairie@ville-saix.fr](mailto:mairie@ville-saix.fr)**

**avec en objet "ACTU FLASH"**

**avant le 15 des mois de :**

**Décembre** (pour période de janvier - février)

**Février** (pour période de mars - avril)

**Avril** (pour période de mai - juin)

**Juin** (pour période de juillet - août)

**août** (pour période de septembre - octobre)

**Octobre** (pour période de novembre - décembre)

**Toutes informations non transmises à la date prévue ne seront prises en compte.**

**MERCI**